

Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le **25 JUN 2024**
ID : 089-218902658-20240624-202425-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Yonne
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024-25
Séance du 24 juin 2024

Afférent au Conseil : 15
En exercice : 13
Présents : 09
Date de convocation : 17/06/2024
Pouvoirs : 3
Absents excusés : 3
Absent : 1
Date d'affichage : 17/06/2024

L'An deux mil vingt-quatre, le lundi 24 juin à 19h00, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique TORCOL, Maire.

Etaient présents : Dominique TORCOL - Audrey BON - Pierre Alain BOURDILLON - Brigitte DURY - Christian DOUSSOT - Marie-Christine GAULUET - Gil GONDET - Vincent MICHELET - Valérie PERON

Absents excusés : Philippe BALANÇON pouvoir à Dominique TORCOL
Arlette COURTU pouvoir à Marie-Christine GAULUET
Jérôme DUHANOT pouvoir à Brigitte DURY

Absent : Joao PEREIRA DE MOURA
Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

OBJET : TARIF CENTRE DE LOISIRS ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'établir les tarifs du centre de loisirs sans augmentation pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis selon les quotients familiaux suivants pour l'année scolaire 2024/2025.

Il est possible de déposer les enfants à compter de 7h20 sur demande

Soit :	Q.F	Tarif à l'heure
1 ^{ère} tranche :	0,- € à 700,- €	0,44 €
2 ^{ème} tranche :	701,- € à 900,- €	0,80 €
3 ^{ème} tranche :	901,- € à 1 100,- €	1,05 €
4 ^{ème} tranche :	1 101,- € à 1 300,- €	1,24 €
5 ^{ème} tranche :	1 301,- € et +	1,45 €

DECIDE D'APPLIQUER le barème forfaitaire suivant sur la base du tarif horaire indiqué ci-dessus :

	Matin 07h30 à 08h50 = 1h33 centième	Midi 12h00 à 13h30 = 1h50 centième	Soir 16h30 à 18h30 = 2h00
Soit :			
1 ^{ère} tranche :	0,59 €	0,66€	0,88€
2 ^{ème} tranche :	1,06€	1,20€	1,60€
3 ^{ème} tranche :	1,40€	1,58€	2,10€
4 ^{ème} tranche :	1,65€	1,86€	2,48€
5 ^{ème} tranche :	1,93€	2,18€	2,90€

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Acte rendu exécutoire après **25 JUN 2024**
Dépôt en Préfecture **25 JUN 2024**
Publication ou notification le **25 JUN 2024**



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Dominique TORCOL